





Ministry
of
Transportation

Ministère
des
Transports

Ministry No./No. du ministère

Search Date/Date de recherche (Y/A M D/J)
2012/07/13

3 YEAR DRIVER RECORD SEARCH
RECHERCHE DANS LE DOSSIER DU CONDUCTEUR DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

PAGE 1

DRIVER INFORMATION/RENSEIGNEMENTS SUR LE CONDUCTEUR

Name/Nom
Address/Adresse

Reference No. or Driver's Licence No./
No de référence ou du permis de conduire
Date of Birth/Date de naissance (Y/A M D/J).
Sex / Sexe
Height / Taille
Class / Catégorie
Condition / Restriction.

First Licence Date Available /
date d'obtention du premier de conduire 2008/03/05
Expiry Date / Date d'expiration (Y/A M D/J). 2013/11/16
Status / Statut LICENCED/TITULAIRE D'UN PERMIS DE CONDUIRE

DATE CONVICTIONS, DISCHARGES AND OTHER ACTIONS
Y/A M D/J CONDAMNATIONS, LIBÉRATION ET AUTRES ACTIONS

CATEGORY S IS FOR INTERNAL TEST USE ONLY
CATÉGORIE S RÉSERVÉE POUR ÉVALUATION INTERNE

NO PUBLIC RECORD / AUCUN DOSSIER PUBLIC

STATUS DEFINITIONS (Applicable for Driver Record Search Only)

LICENSED	Driver's licence is valid.	DÉFINITION DES STATUS (Pour une recherche dans le dossier du conducteur seulement)
SUSPENDED	Driver's licence is under suspension for failure to comply with regulations specified in the Highway Traffic Act or Criminal Code of Canada.	TITULAIRE D'UN PERMIS DE CONDUIRE
UNLICENSED CANCELLED	Licence is no longer valid for any of the following reasons: -Driver has moved to other jurisdiction -Licence fee refunded / not paid -Licence returned voluntarily -Failure to comply with ministry requirements.	SUSPENDU PERMIS DE CONDUIRE ANNULÉ
UNLICENSED	Driver's licence has expired within the last 12 months. (Driver may renew by paying renewal fees and passing any applicable tests.)	PERMIS DE CONDUIRE EXPIRÉ
UNLICENSED UNRENEWABLE	Driver's licence has expired for more than 12 months. (Driver must visit Driver Examination Centre and pass any applicable tests.)	ANNULÉ ET NON RENOUVELABLE
NEVER LICENSED	Individual has never held a permanent Ontario driver's licence. The reference number has been created to record convictions / accidents / suspensions, etc.	N'A JAMAIS EU DE PERMIS
DEATH REPORT	The ministry has received a report that this driver is deceased. The report has been recorded, but not confirmed.	RAPPORT DE DÉCÈS
PENDING LICENCE	An applicant has just applied for an Ontario driver licence. (A successful written test must be completed before a licence can be issued.)	PERMIS DE CONDUIRE EN ATTENTE
THREE YEAR DRIVER RECORD SEARCH	A 3 year driver record search includes Highway Traffic Act and Criminal Code convictions, suspensions and reinstatements for the previous 3 years.	RECHERCHE DANS LE DOSSIER DU CONDUCTEUR DES 3 DERNIÈRES ANNÉES
EXPLANATORY NOTES:	Date represents the conviction date for any convictions and effective date for all other entries shown on the Statement of Driving Record. It is the policy of the ministry to exclude from the public record any defaulted fine suspension which has been cancelled and licence reinstated as a result of payment.	NOTES EXPLICATIVES

DÉFINITION DES STATUS (Pour une recherche dans le dossier du conducteur seulement)

TITULAIRE D'UN PERMIS DE CONDUIRE	Le permis de conduire est valide.
SUSPENDU	Le permis de conduire est suspendu en raison du non-respect des règlements du Code de la route ou du Code criminel du Canada.
PERMIS DE CONDUIRE ANNULÉ	Le permis n'est plus valide pour l'une des raisons suivantes: -Le conducteur / la conductrice n'habite plus en Ontario -Les droits du permis ont été remboursés / n'ont pas été payés. -Le conducteur / la conductrice a rendu volontairement son permis -Non-respect des exigences du ministère.
PERMIS DE CONDUIRE EXPIRÉ	Le permis de conduire a expiré au cours des 12 derniers mois. (Le conducteur / la conductrice peut le renouveler en payant les droits prévus et en réussissant les examens pertinents.)
ANNULÉ ET NON RENOUVELABLE	Le permis de conduire est expiré depuis plus de 12 mois. (Le conducteur / la conductrice doit se rendre à un centre d'examen de conduite pour subir les examens pertinents.)
N'A JAMAIS EU DE PERMIS	Cette personne n'a jamais eu de permis de conduire permanent de l'Ontario. Le numéro de référence a été créé pour enregistrer les condamnations, accidents, suspensions, etc.
RAPPORT DE DÉCÈS	Le ministère a reçu un rapport l'avisant que le conducteur / la conductrice est décédé(e). Ce rapport a été enregistré, mais non confirmé.
PERMIS DE CONDUIRE EN ATTENTE	La personne vient de faire une demande de permis de conduire de l'Ontario. (Elle doit réussir un examen des connaissances des règles de la circulation avant qu'un permis de conduire ne lui soit délivré.)
RECHERCHE DANS LE DOSSIER DU CONDUCTEUR DES 3 DERNIÈRES ANNÉES	Une recherche dans le dossier des conducteurs des 3 dernières années porte sur les condamnations, les suspensions et les remises en vigueur en vertu du Code de la route et du Code criminel au cours des 3 dernières années.
NOTES EXPLICATIVES	La date fait référence à la date de condamnation et à la date d'entrée en vigueur de toutes les autres entrées figurant sur le relevé du dossier de conduite.
	En vertu de sa politique, le ministère n'inscrit pas dans les dossiers auxquels le public a accès les suspensions pour amende impayée ayant été annulées et les permis remis en vigueur par suite du paiement de l'amende.